

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DE LA FUSION  
entre les  
CRE ALSACE, CHAMPAGNE-ARDENNE et LORRAINE

DATE : Jeudi 9 novembre 2017.

HORAIRE : 14h00 – Fermeture du bureau de vote à 14h30 (vote électronique ou sur place).

LIEU : Maison Régionale des Sports – 13 Rue Jean Moulin – 54510 TOMBLAINE.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des comptes arrêtés au 31 août 2017 et intégrés dans le Traité de Fusion.
- Approbation du Traité de Fusion et ses annexes.
- Présentation du Rapport Moral de l'exercice 2016-2017.
- Questions diverses.

Documents disponibles : [lien Dropbox](#)